

## Projet de déclaration à titre national– CE-M-44

### FRANCE

Monsieur le Président,

La destruction des agents chimiques les plus toxiques évacués hors du territoire syrien vient de s'achever sur le Cape Ray. Les opérations se sont déroulées de façon rapide et sans encombres. Nous nous en réjouissons et saluons les efforts mis en œuvre par les Etats parties qui ont entrepris cette tâche.

La France félicite également le Secrétariat technique pour le travail effectué afin de faciliter, conformément à la décision adoptée le 24 juillet, la mise en œuvre des plans de destruction et de vérification combinés pour les 12 installations de fabrication d'armes chimiques syriennes. Beaucoup de temps a été perdu et nous espérons que les opérations de destruction pourront maintenant débiter dans les délais fixés.

Mais la Syrie est encore loin d'avoir satisfait aux obligations qui découlent de la décision du Conseil exécutif du 27 septembre 2013 et de la résolution 2118 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée le même jour et elle doit démontrer que son adhésion à la CIAC est sincère :

- Des incertitudes subsistent sur l'exhaustivité et la précision de la déclaration initiale syrienne. Les amendements récemment présentés par Damas doivent encourager le Secrétariat technique à poursuivre ses efforts en vue d'obtenir des autorités syriennes les clarifications requises. Nous invitons le Directeur Général à continuer à tenir les Etats parties informés des progrès accomplis.
- La France se félicite que la mission d'établissement des faits sur les allégations d'emploi de gaz de chlore poursuive son activité. Alors que nous venons de commémorer les terribles attaques du 21 août, ces allégations sont graves car elles démontrent, qu'en dépit des efforts, nous n'avons toujours pas éliminé la menace chimique en Syrie. La nécessité de rester vigilants sur ce point nous est rappelé par le récent rapport de la commission d'enquête sur la Syrie mandatée par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies : « there are reasonable grounds to believe that chemical agents, likely chlorine, were dropped in barrels from government helicopters flying overhead, on different occasions in April ». Il est, à nos yeux, indispensable, que la mission d'établissement des faits ne néglige aucune piste susceptible de conduire au recueil d'informations déterminantes pour la rédaction d'un rapport final.
- Nous remercions le Secrétariat technique pour le rapport d'inspection initiale des deux armes chimiques présentées comme abandonnées par les autorités syriennes et nous souhaitons que toute la lumière soit faite sur la provenance et l'origine de ces armes.

Le dossier du démantèlement chimique syrien est donc loin d'être clos et la communauté internationale restera mobilisée pour garantir, dans les prochains mois, que la menace a été totalement éliminée.

Je vous remercie Monsieur le Président et demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la 44<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif.